



## Communiqué Tabaski 2024

Le Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires à travers la Société Nationale de Gestion des Déchets (sonaged) a mis en place un important dispositif qui va permettre de maintenir la propreté des lieux de culte, les marchés, les grandes artères de la capitale la veille, le jour et le lendemain de la Tabaski.

En complément au mobilier urbain (PRN et POINTS PROPRES et Points de Propreté), il a été installé un important dispositif de collecte des déchets, composé de caisses polybennes et de bacs à ordures sur les sites de forte production de déchets tels que les marchés, Points de vente, grandes artères, etc.

Dès lors, la Sonaged exhorte la population à ne pas déverser les déchets sur la voie publique encore moins à recourir au service des charretiers et à tout autre service non conventionnel.

Pour une meilleure efficacité, il est demandé aux populations de contribuer à l'effort de salubrité en respectant les consignes suivantes :

- Mettre les déchets dans des sacs ou des poubelles aux normes ;
- Ne pas déverser du sable ou des objets lourds dans les bacs à ordures;
- Mettre les ordures dans le réceptacle mis en place à cet effet ;
- Respecter les heures de passage des camions de collecte.

Nettoyer, c'est bien, ne pas salir, c'est encore mieux.

